



Secteur Vie Citoyenne

Rachel Vanderhaegen
Responsable de secteur
rvanderhaegen@evere.brussels
tél. 02 247 63 96

Monsieur P. Freson
Conseiller communal
Chaussée de Louvain, 861
1140 Evere

date 10/01/2018
référence
concerne

Réponse à la question écrite relative au calendrier 2018 réalisé par le service Promotion économique et emploi.

Monsieur le conseiller communal,

Nous souhaitons avant tout vous remercier pour l'intérêt que vous avez accordé à cette réalisation qui entre dans la mission du service de dynamiser le commerce local et qui a été approuvée par décision du collège des Bourgmestre et Echevins le 05 décembre 2017.

En réponse à votre question écrite du 7 janvier 2018, nous pouvons vous apporter les précisions suivantes.

Concernant la question :

- les associations de commerçants ont-elles, ou non, été directement associées à la réalisation du calendrier et ont-elles été consultées quant au choix des photos ? Dans l'affirmative, quelle a été la méthodologie retenue ? Dans le cas contraire, pourquoi ceci n'a-t-il pas été le cas ?

Le projet a été présenté lors de l'AG de l'asbl « Business for Evere » du 24/10/2017 et accepté par tous et toutes. Les trois associations de commerçant-es y étaient représentées par Madame Haelvoet, Monsieur Taelemans et Monsieur Bottiglieri. Des suggestions ont été faites quant au choix des photos et des commerçants proposant même d'inclure l'un ou l'autre n'étant pas membre mais pourtant actif lors d'organisation d'activités promotionnelles proposées par la Commune. A cette occasion, Madame Raets a rappelé qu'elle était échevine pour tous les commerces.

Concernant la question :

- quels ont été les critères retenus pour sélectionner ou non un commerce ? A-t-il été, par exemple, tenu compte du type de commerce ou du quartier, en vue de respecter un certain équilibre de la diversité du tissu commerçant de chaque quartier et/ou de chaque association ?

Comme vous le savez, il y a près de 300 commerçants sur la commune d'Evere, il a fallu faire un choix selon des critères précis que nous nous étions fixés et qui ont été communiqués lors de l'AG de l'asbl « Business for Evere ». Ainsi chaque quartier est représenté à part égale, 20 commerçants par quartier, les activités et spécificités ont été mélangées de façon à être représentatives et répondre aux besoins des habitant-e-s.

Concernant la question :

- la mise en page, la relecture et la production ont-elles été confiées à un service externe ou tout a-t-il été réalisé dans nos murs ?

En respect de la législation sur les marchés publics, le service a prospecté et a retenu l'offre de la société CPCOM, c'était indiscutablement le meilleur prix (voir question suivante) ; la société Driffozet ne possédant pas cet article, Online printer, Vistaprint et le « Comptoir d'images » ne pouvant nous proposer un coût inférieur à 1€ le calendrier.

Nous avons par conséquent été tenus d'utiliser le canevas standard proposé par un programme que la Commune ne possédait pas mais qui convenait à l'entreprise CPCOM ; cela nous a permis d'éviter de passer par un intervenant externe, et nous a quelque peu limité dans les choix de mises en page. Hormis l'impression, tout a été réalisé en interne. Les photos ont été prises par des bénévoles du Club photos « Close up Evere » agrémentées des prises de vues fournies par l'association des commerçants du Centre. Les dimensions des photos et des polices de caractères ainsi que les couleurs de texte ont été choisies en fonction des possibilités qui nous étaient offertes par le programme mais aussi pour garder une certaine esthétique dans le design. Concernant la faute d'orthographe et les coquilles d'impression, nous les reconnaissons et en sommes désolés.

Concernant la question :

- combien d'exemplaires ont été produits et quelle a été la répartition sur le territoire de la commune ? Quel est le coût global de cette opération ?

10.000 exemplaires ont été produits pour un coût global de 5.300 euros TTC sur fonds propres de l'asbl Business for Evere.

La distribution est faite par le service Promeco; tous les commerçants en reçoivent d'office et la quantité varie suivant la densité de la clientèle.

Concernant la question :

- s'il peut être compris que tous les commerçants ne pouvaient pas être répertoriés en photo, pourquoi ne pas avoir ajouté une liste complète en fin de calendrier et ne pas avoir prévu, par exemple, un tirage au sort, association par association ?

Un tirage au sort aurait pu ne pas être du tout représentatif des trois quartiers et du panel de commerces disponibles sur le territoire éverois.

La liste de tous les commerçants aurait exigé l'ajout de plusieurs pages et cela aurait engendré une augmentation du coût inenvisageable.

Nous avons cependant déjà décidé de réaliser en 2018 un répertoire complet reprenant les commerces et entreprises de la commune ainsi qu'un projet visuel quartier par quartier incluant tous les commerçants.

Concernant la question :

- tous les commerçants de la commune ont-ils été photographiés ? Les commerçants ont-ils été informés par courrier de la démarche ?

Les commerçants retenus ont été approchés personnellement et certains ont d'ailleurs refusé d'être photographiés ou représentés dans le calendrier.

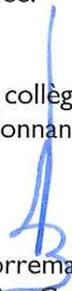
Il s'agit d'un projet concernant tous les commerçants membres ou non des associations.

Nous avons, de notre côté, recueillis seulement deux avis négatifs mais de nombreux avis positifs et beaucoup de compréhension des commerçants ne figurant pas dans le projet.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins
Par ordonnance :


Dirk Borremans
Secrétaire Communal

Pour le Bourgmestre,
L'Echevine déléguée,


Martine Raets
Echevine de la Promotion économique
Et de l'Emploi.